

d'assurer la défense du Canada contre les attaques par voie de mer, de contribuer à la défense collective de la zone de l'OTAN contre toute attaque semblable, ainsi que de fournir, au besoin, des forces navales aux Nations Unies. Son rôle consiste essentiellement dans la lutte anti-sous-marine (ASM).

Le chef de l'état-major de la Défense, siégeant au Quartier général des forces canadiennes, à Ottawa, constitue l'autorité centrale de la Marine royale du Canada. L'officier général commandant la côte de l'Atlantique, établi à Halifax (N.-É.), et l'officier général commandant la côte du Pacifique, établi à Esquimalt (C.-B.), dirigent les opérations et l'administration des navires et des établissements de leur région respective. Ces officiers généraux commandent également les forces maritimes de l'une et l'autre région. Chacun d'eux est responsable des opérations ASM auxquelles participent les forces de la Marine et de l'Aviation qui se trouvent dans la région sous son commandement. Les 20 divisions navales de la Réserve sont placées sous la direction générale du commandant des divisions navales, dont le quartier général se trouve à Hamilton (Ont.). Un personnel naval, à Londres, et un autre, à Washington, assurent la liaison avec la *Royal Navy* et la marine des États-Unis. Par suite des engagements contractés par le Canada envers l'OTAN, des officiers de la Marine royale du Canada font actuellement partie des états-majors du commandant suprême des forces alliées de l'Atlantique et du commandant en chef du secteur occidental de l'Atlantique, à Norfolk (Virginie), aux États-Unis, ainsi que du commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique, à Northwood, en Grande-Bretagne. L'officier général de la côte de l'Atlantique exerce les fonctions de commandant de l'OTAN pour le sous-secteur canadien de l'Atlantique.

Le 31 août 1964, la Marine royale du Canada comptait 20,276 officiers et matelots, hommes et femmes, dans les forces régulières, et 2,875 dans la Réserve.

**Opérations en mer, 1963-1964.**—Pendant l'année 1963, les navires de la Marine royale du Canada ont passé plus de 5,700 jours en mer et parcouru plus d'un million de milles marins au cours de manœuvres, d'exercices d'instruction, d'opérations de patrouille et de traversées; les aviateurs de l'aéronavale ont accompli 35,600 heures de vol, parcouru plus de 5,370,000 milles marins, et effectué 3,836 appontages de jour et de nuit à bord du *Bonaventure*. Le *Provider*, ravitailleur de 22,000 tonnes, s'est joint à la flotte en septembre 1963 et, le 1<sup>er</sup> septembre 1964, quatre nouveaux escorteurs d'escadre de la classe du *Mackenzie*, ainsi qu'un navire de la classe de l'*Annapolis*, faisaient aussi partie de la flotte, tandis qu'un autre était en voie de construction. La transformation de deux escorteurs d'escadre de la classe du *St-Laurent* a été terminée en 1963, et un autre a été transformé en 1964; trois autres faisaient l'objet des mêmes travaux de modification, qui comprennent l'installation d'appareils sonar à profondeur variable et de ponts d'envol pour les hélicoptères. L'*Ojibwa*, premier des trois sous-marins en construction à Chatham, en Angleterre, à l'intention de la Marine royale du Canada, a été lancé en février 1964 et il sera mis en service en septembre 1965. Le deuxième a été mis en chantier en juin 1964, et il sera lancé en janvier 1966. Les cinq premiers des neuf hélicoptères CHSS-2 de lutte anti-sous-marine ont été livrés, en vue de remplacer les HO4S-3, embarqués sur le *Bonaventure*.

**Instruction.**—Les principaux établissements d'instruction de la Marine royale du Canada sont: le *Cornwallis*, près de Digby (N.-É.); le *Shearwater*, près de Dartmouth (N.-É.); le *Stadacona*, à Halifax (N.-É.); le *Hochelaga*, à LaSalle (Québec); le *Gloucester*, près d'Ottawa (Ont.); et le *Naden*, à Esquimalt (C.-B.). L'instruction élémentaire des recrues, hommes et femmes, se fait au *Cornwallis*; les cours durent habituellement 15 semaines. Les élèves-officiers admis en vertu du Programme d'instruction pour la formation d'officiers des forces régulières (ROTP) ou du Programme d'instruction des collèges (CTP), reçoivent presque toute leur formation initiale dans les collèges des forces armées